

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes cinématographiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Cité - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes cinématographiques	Jury par défaut	Tous les candidats	77	2240	372	444	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les conditions optimales de réussite en première année de Licence sont réunies lorsque l'étudiant.e a une bonne culture cinématographique, littéraire, artistique, historique, philosophique, un solide acquis méthodologique, un très bon niveau scolaire général et une excellente maîtrise de l'expression écrite et orale.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Environ 7 UE (unités d'enseignement) par semestre, soit une vingtaine d'heures effectives de cours par semaine.

Les UE d'études cinématographiques se partagent entre enseignements à dominante historique, analytique, théorique, esthétique ou pratique (Ateliers cinéma). Des UE de croisements disciplinaires sont proposées chaque année. En L3, deux blocs de spécialisation (au choix) sont proposés : "Pratique du cinéma" ou "Cinéma et métiers de la culture".

Chaque semestre comporte des UE en dehors du champ des études cinématographiques : langue, informatique, méthodologie universitaire, UE libres, UE fléchée lettres.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Comme chaque année, notre commission n'a exigé aucune épreuve supplémentaire, n'a proposé aucun entretien dans le cadre de la campagne et n'a tenu compte d'aucun élément transmis en dehors de la procédure Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est rappelé aux candidat.e.s que la Licence mention Arts du spectacle se décline en un unique parcours Études cinématographiques. Les candidatures faisant état, dans leur Projet de formation motivé (PFM), d'un intérêt exclusif pour le théâtre, sans aucune mention des domaines cinématographiques ou audiovisuels, ne répondent pas pleinement aux attentes de la formation. A contrario, le souhait de devenir comédien.ne ou cinéaste, lorsqu'il tient lieu de projet personnel exclusif et encore peu réfléchi, risque d'apparaître en décalage non seulement avec les réalités du monde professionnel mais aussi avec l'offre pédagogique de la formation proposée, qui se veut généraliste, universitaire, et ne se positionne pas comme une école de cinéma. Il est recommandé aux candidat.e.s de prendre connaissance de la brochure en ligne de notre formation, qui donne le détail des enseignements proposés de la L1 à la L3, et de se confronter à la diversité des débouchés et métiers possibles au sortir d'une Licence en Arts du spectacle, y compris dans le domaine des institutions culturelles, de l'enseignement et de la médiation, de l'édition, du journalisme, etc.

Plus généralement, on déconseille aux candidat.e.s l'utilisation de modèles pré-rédigés pour l'élaboration de leur PFM.

Pour finir, on rappellera que la Licence Arts du spectacle, sélective, dispose de capacités d'accueil réduites, ce qui rend difficile d'y accéder sans des résultats scolaires solides. Les candidat.e.s souhaitant intégrer une Licence en Cinéma ou en Arts du spectacle sont invité.e.s à tenter leur chance auprès de plusieurs universités franciliennes disposant de filières comparables.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats obtenus dans les matières dites littéraires et artistiques	Notes en français, histoire, philosophie, langues, arts	Notes obtenues en première et terminale en français, histoire, philosophie, langues, arts	Essentiel
	Résultats obtenus dans les matières dites littéraires et artistiques	Notes en français, histoire, philosophie, langues, arts	Notes obtenues au baccalauréat en français, histoire, philosophie, langues, arts (pour les candidat.e.s bachelier.e.s)	Essentiel
	Résultats obtenus dans les matières dites littéraires et artistiques	Notes en français, histoire, philosophie, langues, arts	Notes obtenues dans le supérieur en français, histoire, philosophie, langues, arts (pour les candidat.e.s en réorientation)	Essentiel
	Résultats obtenus dans les matières dites littéraires et artistiques	Notes en français, histoire, philosophie, langues, arts	Notes obtenues dans les matières littéraires ou artistiques dans le cadre du DAEU	Essentiel
	Niveau général de l'étudiant.e ou du/de la lycéen.ne		Profil général des résultats et notes obtenues en première et terminale en dehors des matières dites littéraires et artistiques	Important
	Niveau général de l'étudiant.e ou du/de la lycéen.ne		Profil général des résultats et notes obtenues au baccalauréat en dehors des matières dites littéraires et artistiques (pour les candidat.e.s	Important

			bachelier.e.s)	
	Niveau général de l'étudiant.e ou du/de la lycéen.ne		Profil général des résultats et notes obtenues dans les supérieur en dehors des matières dites littéraires et artistiques (pour les candidat.e.s en réorientation)	Important
	Niveau général de l'étudiant.e ou du/de la lycéen.ne		Profil général des résultats et notes obtenues en dehors des matières littéraires ou artistiques dans le cadre du DAEU	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau général	Qualités rédactionnelles, capacités argumentatives, culture générale	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale (ou DAEU), notamment dans les matières littéraires et artistiques. Facture du projet de formation motivé.	Important
	Niveau général	Méthode de travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale (ou DAEU). Champ "Méthode de travail" de la Fiche avenir	Important
Savoir-être	Niveau général	Capacités à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale (ou DAEU). Champ "Capacité à s'investir" de la Fiche avenir	Important
	Niveau général	Autonomie dans le travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale (ou DAEU). Champ "Autonomie" de la Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la	Projet de formation motivé	Objectifs personnels, positionnement face à la	Argumentaire développé par le Projet de formation motivé	Important

formation, cohérence du projet		formation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Projet de formation motivé	Dynamisme, curiosité intellectuelle	Activités et centres d'intérêt mentionnés dans le Projet de formation motivé	Important

Signature :

Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité